

CORUM® s'utilise avec un adjuvant

Cultures		Adjuvants*
Grandes cultures	Pois protéagineux	DASH® HC ACTIROB® B
	Féverole	
	Luzerne	
	Soja	
	Cultures porte graine mineures (trèfle violet, trèfle blanc, trèfle incarnat, luzerne, sainfoin)	
Cultures légumières	Pois de conserve	DASH® HC SILWET® L77, HELIOSOL®
	Haricot vert	

*Autres adjuvants, nous consulter.

Il est recommandé d'utiliser CORUM® avec un adjuvant pour bouillie herbicide : son activité est améliorée, ce qui permet d'optimiser la dose appliquée aux adventices présentes, à leurs stades de développement et aux conditions climatiques au moment de l'application.

Différents types d'adjuvants sont utilisables : les huiles végétales, les huiles minérales ainsi que des adjuvants spécifiques (par exemple DASH® HC). En raison de la sensibilité des cultures, de légers symptômes (jaunissements, brûlures, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM®. Selon les conditions, l'ajonction d'un adjuvant peut amplifier le phénomène. Dans les essais de développement, ces manifestations passagères n'ont pas eu d'incidence sur le rendement.

CORUM® dans les programmes de désherbage

Dans toutes les situations, il est recommandé de raisonner l'utilisation de CORUM® selon les adventices à contrôler et leur niveau d'infestation. En cas de flores très diversifiées, il est recommandé de mettre en œuvre un programme de désherbage combinant agronomie et applications herbicides en séquence ou en mélange (se référer à la réglementation en vigueur sur les mélanges). Se reporter aux différentes pages de ce document pour prendre en compte les spécificités de chacune des cultures.

Champ d'activité de CORUM® + adjuvant

Champ d'activité de CORUM® à 1,25 L/ha + adjuvant

Amarante réfléchie	TS	Arroche étalée	S	Sénéçon commun	MS
Barbarée printanière	TS	Alchémille des champs	S	Véronique à f. de lierre	MS
Capselle	TS	Chénopode blanc	S	Véronique de Perse	MS
Colza (repousse)	TS	Coquelicot	S	Pensée	NS
Laïteron sp.	TS	Datura stramoine	S		
Morelle	TS	Ethuse	S		
Moutarde blanche	TS	Fumeterre officinal	S		
Pourpier potager	TS	Gaillet gratteron*	S		
Ravenelle	TS	Géranium à f. rondes	S		
Sanve	TS	Lamier amplexicaule	S		
Sénéçon jacobée	TS	Lamier pourpre*	S		
Sisymbre sp.	TS	Linaire sp.	S		
Stellaire	TS	Matricaire sp.	S		
Tabouret des champs	TS	Mercuriale annuelle*	S		
		Renouée à f. de patience	S		
		Renouée des oiseaux*	S		
		Renouée liseron*	S		
		Renouée persicaire	S		
		Rumex sp. [issu de graine]	S		

TS Adventices Très Sensibles (95-100%)
 S Adventices Sensibles (85-95%)
 MS Adventices Moyennement Sensibles (70-85%)
 PS Adventices Peu Sensibles (50-70%)
 NS Adventices Non ou très peu Sensibles (<50%)

* Espèces adventices dont la sensibilité s'est parfois révélée irrégulière dans les essais.

Champ d'activité établi sur la base des résultats BASF Agro et Instituts Techniques en France sur les différentes cultures (protéagineux et cultures légumières).

Les niveaux d'efficacité mentionnés dans ce tableau sont issus de moyennes d'efficacité obtenues dans les essais, ce qui n'exclut pas ponctuellement un niveau d'efficacité pouvant être inférieur pour l'une ou l'autre des adventices.

Conditions générales d'utilisation

Stade des Adventices

CORUM® s'utilise sur des adventices jeunes et peu développées en situation de poussée active. Le stade optimum de traitement se situe entre les stades « cotylédons » et 2-3 feuilles maximum des dicotylédones adventices.

CORUM® s'utilise à la dose autorisée de 1,25 L/ha ou à une dose adaptée, en post-levée des cultures autorisées.

- Appliquer un volume de bouillie de 100 à 250 litres à l'hectare.
- L'utilisateur décide sous sa propre responsabilité du choix des doses et des produits utilisés dans le programme, en fonction de la flore, du type de sol, du climat, de l'état de la culture.
- Toute utilisation pour un usage non autorisé à la vente est interdite.
- Tout usage non conforme à nos préconisations est sous l'entièvre responsabilité de son utilisateur.

Il est recommandé de respecter les conditions d'emploi habituelles pour des produits de post-levée, à savoir :

- Appliquer sur une culture en bon état végétatif.
- Appliquer en dehors des périodes de fortes amplitudes thermiques dans les jours qui précèdent ou qui suivent l'application.
- Ne pas appliquer si les températures minimales sont inférieures à 5°C d'une part et si les températures maximales sont supérieures à 25°C d'autre part, dans les jours qui précèdent ou qui suivent l'application.
- Appliquer en conditions d'hygrométrie supérieure à 70% afin de favoriser l'efficacité du produit.
- Dans les conditions de sécheresse ou de forte chaleur (> 25°C), traiter tôt le matin ou en soirée.
- Appliquer sur feuillage sec.
- Traiter en l'absence de vent et de préférence le matin (ou le soir).
- Appliquer sur une culture ne souffrant d'aucun stress particulier. Ce stress peut être dû à une mauvaise implantation, à la présence de parasites ou de maladies, à des conditions climatiques défavorables (périodes de froid ou de fortes amplitudes thermiques, excès d'eau ou sécheresse), à de possibles effets des herbicides utilisés en pré-levée ou encore à une carence minérale.

Gestion responsable des substances actives

Au-delà du respect des Bonnes Pratiques Agricoles pour la protection des ressources en eaux, BASF Agro recommande des préconisations spécifiques pour toutes ses spécialités à base de la substance active bentazone.

Date d'application : CORUM® peut être utilisé dans le respect des stades d'utilisation :

- à l'automne, jusqu'au 25 septembre sur jeunes cultures et jusqu'au 15 octobre sur cultures développées.
- au printemps à partir du 15 mars.

Dose maximale/ha/an : Ne pas dépasser la dose 1000 g de bentazone/ha/an lors de programme avec des solutions à base de bentazone ou lors de succession de cultures traitées avec des solutions à base de bentazone. Sur les mêmes principes, ne pas dépasser la dose de 75 g/ha/an d'imazamox. Sur les zones de captages, ne pas utiliser sur les sols dont le taux de matière organique est inférieur à 1,7% ni sur les sols sensibles aux transferts (sols superficiels ou sols avec nappes peu profondes).

CARTE D'IDENTITÉ

CORUM® marque déposée BASF

Autorisation de vente n° : 2120120

Composition : 22,4 g/L imazamox + 480 g/L bentazone

Formulation : SL

Usages : Pois protéagineux d'hiver et printemps, Pois de conserve, Haricot vert, Féveroles d'hiver et de printemps, Luzerne, Soja, Cultures porte-graine mineures : luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat.

Dose autorisée : 1,25 L/ha.

Stade d'application : en post-levée des cultures et des adventices.

Nombre maximum d'applications par culture : 1, fractionnement possible à condition de ne pas dépasser 1,25 litre de produit/ha.

Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m.

Délai de rentrée : 6 heures.

CLASSEMENT TOXICOLOGIQUE :

Mention d'avertissement : ATTENTION ! ☣

Mention de Danger : H302 : Nocif en cas d'ingestion / H400 Très toxique pour les organismes aquatiques / H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PROTECTION UTILISATEUR LORS DE LA MANIPULATION

DU PRODUIT : Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

NIRVANA® S marque déposée BASF - Numéro d'AMM 2090016 - Composition : 16,7 g/L imazamox + 250 g/L pendiméthaline - Formulation : EC - Classement toxicologique : ATTENTION, H315-H317-H400-H410. **PROWL® 400** marque déposée BASF - Numéro d'AMM 8900681 - Composition : 400 g/L pendiméthaline - Formulation : SC - Classement toxicologique : ATTENTION, H400-H410. **STRATOS® ULTRA** marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9000490 - Composition : 100 g/L cycloxydime – Formulation : EC - Classement toxicologique : DANGER, H315-H319-H304-H336-H412. **DASH® HC** marque déposée BASF - Numéro d'AMM 9400478 – Composition : 22,5% ester de phosphate d'alcool gras polyoxyalkylés + 37,5% esters méthyliques d'acide gras + 5% acide oléique - Formulation liquide - Classement toxicologique : DANGER, H318-H315-H304-H412. **ACTIROB® B** marque déposée Novance - Numéro d'AMM 9400076 - Composition : 842 g/L huile de colza estérifiée - Formulation : EC - Classement toxicologique : cette préparation ne fait pas l'objet d'un classement. **SILWET® L-77** marque déposée Momentive Performance Materials INC - Numéro d'AMM 2000235 - Composition : 830 g/L heptaméthyltrisiloxane modifié polyalkylénoïde - Formulation : EC - Classement toxicologique : Xn-N-R22-R36-R51/53. **HELIOSOL®** marque déposée Action Pin - Numéro d'AMM 7200313 - Composition : 665 g/L alcools terpéniques - Formulation : EC - Classement toxicologique : Xi-R36.

Pour tous les produits cités, avant toute utilisation se reporter aux conditions d'emploi figurant sur l'étiquette du bidon.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|
| | 1 | Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 2 | Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 3 | Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 4 | Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 5 | Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 6 | Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. | <input checked="" type="checkbox"/> |

PENDANT L'APPLICATION

- | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|
| | 7 | Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. | <input checked="" type="checkbox"/> |
|--|---|---|-------------------------------------|

APRÈS L'APPLICATION

- | | | | |
|--|----|---|-------------------------------------|
| | 8 | Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 9 | Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. | <input checked="" type="checkbox"/> |
| | 10 | Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
* Marque déposée Sté PANTEK France | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'Attitude N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DÉPARTEMENTAL
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Edition de novembre 2012 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 630MCLHBED0912R. Crédit photos: BASF- Christian Watier.

BASF Agro S.A.S.

21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. : 04 72 32 45 45

www.agro.bASF.fr



IL EST LE SEUL À EN FAIRE AUTANT POUR VOUS.

Corum®

Pour désherber, en post-levée :

- > les pois protéagineux d'hiver et de printemps,
- > le pois de conserve,
- > le haricot vert,
- > les féveroles d'hiver et de printemps,
- > la luzerne,
- > le soja,
- > les cultures porte-graine mineures*

Cultivons l'innovation autrement

 **BASF**

The Chemical Company

*cultures porte-graine mineures = luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Qu'est-ce que CORUM® ?

- Composition : 22,4 g/L imazamox + 480 g/L bentazone
- Formulation : SL (concentré soluble)
- Stade d'application : s'applique en post-levée précoce des cultures et des adventices

Cultures	Dose autorisée	Stades limites d'application	Nombre de traitement	DAR	
Pois protéagineux d'hiver et de printemps	1,25 L/ha	BBCH 12-25**	1*	-	
Pois de conserve				-	
Féverole d'hiver et de printemps				-	
Haricot vert		BBCH 12-19**		42 j	
Soja				-	
Luzerne		-		-	
Cultures porte-graine mineures : luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat		-		-	

*Fractionnement possible à condition de ne pas dépasser 1,25 L de produit par hectare et par culture.

**BBCH 12 : 2 feuilles (ou 1^{ère} feuille trifoliée), BBCH 19 : 9 feuilles visibles, BBCH 25 : 5 pousses latérales visibles.

Mode d'action de CORUM®

Substance active	Imazamox	Bentazone
Famille chimique	Imidazolinones	Benzothiadiazones
Mode d'action	Inhibition de la synthèse des acides aminés (Inhibiteur de l'ALS)	Inhibition de la photosynthèse (blockage de la protéine D1 du photosystème II)
Groupe HRAC	B	C3
Mécanismes	Entraîne un blocage de la synthèse d'acides aminés essentiels et en conséquence l'interruption de la synthèse des protéines	Inhibe le transport des électrons au cours de la photosynthèse au niveau des chloroplastes
Conséquences/effets et symptômes	Blocage de la croissance Destruction des méristèmes Plantules nanifiées, rougissements ou jaunissements selon les espèces	Brûlures, nécroses des plantes sensibles

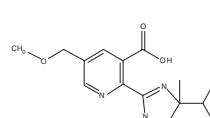
L'imazamox et la bentazone sont deux substances actives très complémentaires.

- Les champs d'activité herbicide se complètent, ce qui permet à CORUM® d'apporter une activité herbicide renforcée sur dicotylédones.
- Elles présentent des voies d'absorption et des modes de diffusion différents (contact et systémique) pour une meilleure efficacité et régularité.
- L'association de deux molécules à mode d'action différent est un atout pour se prémunir contre l'apparition et le développement d'adventices résistantes.

CORUM® : Voies d'absorption chez les adventices dicotylédones

imazamox

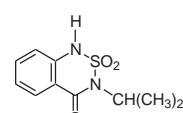
- Absorption foliaire (pour 2/3 environ)
- Absorption racinaire (pour 1/3 environ)
- Migration par système



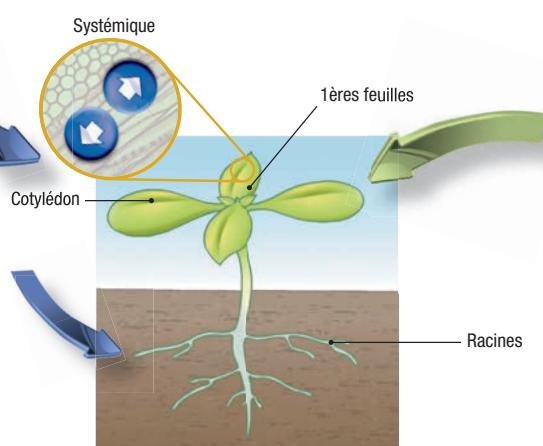
Groupe HRAC B

bentazone

- Absorption foliaire
- Activité de contact



Groupe HRAC C3



SOJA

Le soja se désherbe en pré et en post-levée bien que peu de solutions soient disponibles actuellement. CORUM® va permettre sur cette culture de contrôler plusieurs adventices, soit fréquentes, soit mal maîtrisées.



Recommandations

CORUM® s'applique à partir du stade 1 feuille trifoliée de la culture.

PROGRAMME 1 :

Programme complet et polyvalent
avec 1 application de pré-levée
suivie d'1 application de post-levée

En culture de soja, notamment dans les situations de forte infestation de graminées et/ou de flores dicotylédones très diversifiées, mettre en œuvre un programme de désherbage approprié à base de produits adaptés en pré-semis, ou de post-semis prélevée, tel que PROWL® 400, suivi de CORUM® en post-levée.

PROGRAMME 2 :

Appliquer CORUM® en 1 application
de post-levée

Dans les situations particulières de flores spécifiques et sensibles en pressions faibles à modérées, il est possible d'appliquer CORUM® en un seul passage. Dans le cadre de l'application unique, intervenir tôt sur des adventices jeunes et peu développées (entre cotylédons et 2-3 feuilles des dicotylédones). Adapter éventuellement les doses selon les espèces présentes et leur stade de développement.

CORUM® sur soja : 2 solutions de désherbage

1 – Pré puis post-levée Programme complet

PROWL® 400
(2 à 2,3 L/ha)

Sur flores difficiles et/ou variées et/ou fortes infestations

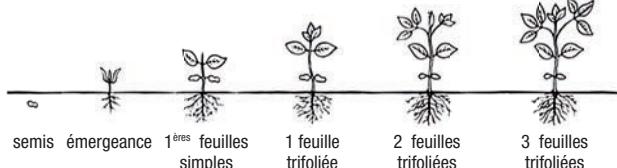
CORUM® + adj.
(1,25 L/ha)

2 – Passage unique de post-levée sur flores simples et sensibles

CORUM® + adj.
(1,25 L/ha)

Option : si nécessaire, appliquer un herbicide « anti-graminées »

Stratos® Ultra + Dash® HC



Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

LUZERNE



2 SOLUTIONS DE DÉSHERBAGE

- Luzerne à l'implantation : CORUM® s'applique à partir du stade 1^{ère} feuille trifoliée.
 - Luzerne installée, CORUM® s'applique avant le stade 9 feuilles de la culture.
- Corum® s'applique en mélange avec un adjuvant pour bouillie herbicide et peut être complété avec un partenaire herbicide adapté selon la flore présente.
- Avant toute utilisation se reporter aux « conditions générales d'utilisation ».

CORUM® sur luzerne

Jeune luzerne à l'installation

CORUM® + adj.
(1,25 L/ha)

Luzerne jeune ou installée

CORUM® + adj.
(1,25 L/ha)

En post-levée,
à partir
d'une feuille
trifoliée

En post-levée,
en sortie d'hiver,
avant 9 feuilles
de la culture

Indications : Pour les implantations d'été
Applications sur juillet, août,
septembre et octobre*

À partir du 15 mars
seulement

* CORUM® s'utilise jusqu'au 25 septembre sur jeunes cultures et jusqu'au 15 octobre sur cultures développées (pour les dates d'utilisation, voir paragraphe «gestion durable»).

Comment utilise CORUM® sur les pois protéagineux d'hiver et de printemps

Actuellement, peu de solutions sont disponibles pour désherber les pois protéagineux en post-levée. CORUM® est une des rares solutions herbicide anti-dicots de post-levée à large spectre disponible sur cette culture. Pour étendre son spectre si besoin sur certaines adventices, il pourra être associé au cas par cas avec PROWL® 400.



Recommandations

CORUM® s'applique à partir du stade 2 feuilles étaillées de la culture.

CORUM® s'utilise jusqu'à la dose maximale de 1,25 L/ha en post-levée des pois protéagineux.

PROGRAMME 1 :

Programme complet et polyvalent avec 1 application de pré-levée suivie d'1 application de post-levée

Dans les situations de fortes infestations, notamment de graminées et/ou de flores dicotylédones diversifiées et difficiles, mettre en œuvre un programme de désherbage :

- En pré-levée : une solution herbicide adaptée à la flore, appliquée en post-semis pré-levée avec PROWL® 400* ou NIRVANA®S (à la dose de 3 L/ha maximum). Un partenaire herbicide à base d'aclonifén ou de clomazone pourra également être ajouté.
- En post-levée : CORUM® + adjuvant seul ou en mélange avec un partenaire herbicide tel que PROWL® 400* selon la flore présente.

PROGRAMME 2 :

Programme avec 2 applications en post-levée

Dans les situations de flores variées, pressions faibles à modérées, mettre en œuvre un programme en 2 passages à base de CORUM® + adjuvant seul ou en mélange avec PROWL® 400* selon la flore présente. La première intervention se fera tôt sur des adventices peu développées. Le renouvellement du traitement interviendra dans les 8 à 10 jours après la première application. Veiller à respecter une dose totale maximale appliquée de CORUM® de 1,25 L/ha sur la culture.

PROGRAMME 3 :

CORUM® en 1 application de post-levée

Dans les situations particulières de flores spécifiques et sensibles, pressions faibles à modérées, CORUM® s'applique en un seul passage, complété ou non de PROWL® 400* selon les espèces présentes. Dans le cadre de l'application unique, intervenir tôt sur des adventices jeunes et peu développées (entre cotylédons et 2-3 feuilles des dicotylédones). Adapter éventuellement les doses selon les espèces présentes et leur stade de développement.

CORUM® sur pois protéagineux : 3 solutions de désherbage

1 – Pré puis post-levée

Programme complet & polyvalent

Situation : flores difficiles et/ou variées et/ou fortes infestations

Herbicide de Pré-levée
Exemple Nirvana® S
(3 L/ha)

PUIS

CORUM® + adj.
(0,8 à 1 L/ha)
+/- Prowl® 400
(0,6 à 1 L/ha)

2 – Tout en post-levée = Programme 2 passages

Situation : flores variées en pressions faibles à modérées

CORUM® + adj.
(0,6 L/ha)
+/- Prowl® 400
(0,6 à 1 L/ha)

CORUM® + adj.
(0,6 L/ha)
+/- Prowl® 400
(0,6 à 1 L/ha)

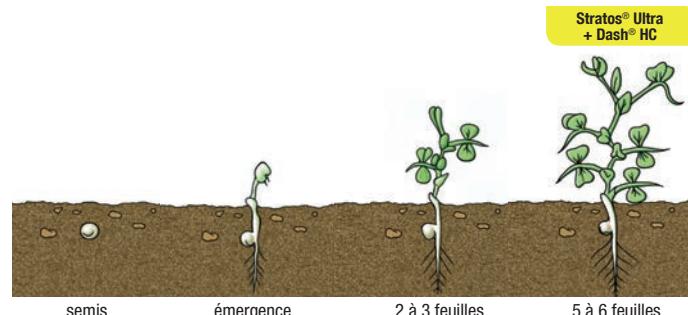
3 – Passage unique de post-levée

Situation : flores simples et sensibles

CORUM® + adj.
(1 à 1,25 L/ha)
+/- Prowl® 400
(0,6 à 1 L/ha)

Option : si nécessaire, appliquer un herbicide
« anti-graminées »

Stratos® Ultra
+ Dash® HC



*PROWL 400 utilisable sur pois de printemps uniquement. Se reporter aux « conditions générales d'utilisation » de ce document.

Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

ser Corum® sur : HARICOT VERT & POIS DE CONSERVE

CORUM® s'utilise à la dose maximum de 1,25 L/ha en post-levée des haricots verts et des pois de conserve. **Moduler la dose d'emploi en fonction du stade de la culture, des adventices présentes et de leur stade.** Dans le cadre des rotations haricot vert-haricot vert ou pois de conserve-haricot vert, il conviendra d'adapter la dose d'emploi (cf paragraphe "gestion responsable").



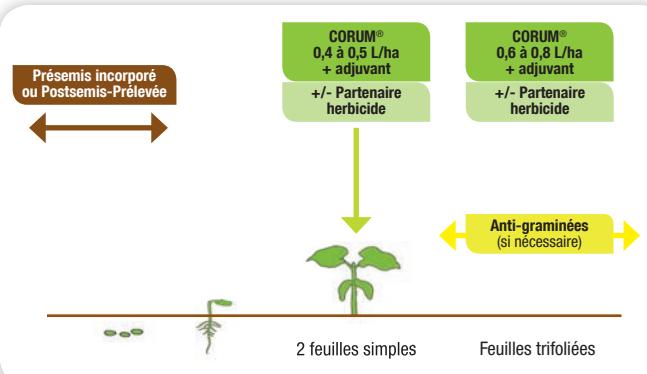
Recommandations sur haricots verts

CORUM® + adjuvant s'applique à partir du stade 2 feuilles simples de la culture et jusqu'au stade 3^{ème} feuille trifoliée. CORUM® s'utilise à partir de 2 feuilles simples à dose modulée et à partir du stade 1^{ère} feuille trifoliée à pleine dose. Adapter la dose et la date d'intervention au cycle de la culture dans le respect **du délai avant récolte de 42 jours**, plus particulièrement pour les cultures à cycle court. Afin de garantir un meilleur contrôle des adventices, **un fractionnement de l'application doit être envisagé** :

- Premier passage à la dose de 0,4 à 0,5 L/ha : sur adventices peu développées, au stade 2 feuilles simples de la culture.
- Deuxième passage à la dose de 0,6 à 0,8 L/ha : 6 à 8 jours après le premier passage selon la dynamique de croissance des adventices, au stade 1^{ères} feuilles trifoliées de la culture. Ne pas dépasser la dose totale appliquée de 1,25 L/ha de CORUM®.

Par temps frais (températures < 10°C), retarder le premier passage de quelques jours. Dans les situations de forte infestation ou de flore dicotylédone très diversifiée, l'emploi d'un partenaire herbicide en mélange avec CORUM® + adjuvant peut s'envisager pour étendre son champ d'activité et compléter son action.

Pour plus d'informations nous consulter.



PROGRAMME RECOMMANDÉ : CORUM® + adjuvant est recommandé dans un programme de désherbage après une application de pré-levée.

Recommandations sur pois de conserve

CORUM® + adjuvant s'applique à partir du stade « 5 cm du pois » à dose modulée et à partir du stade « 10 cm du pois » pour la pleine dose.

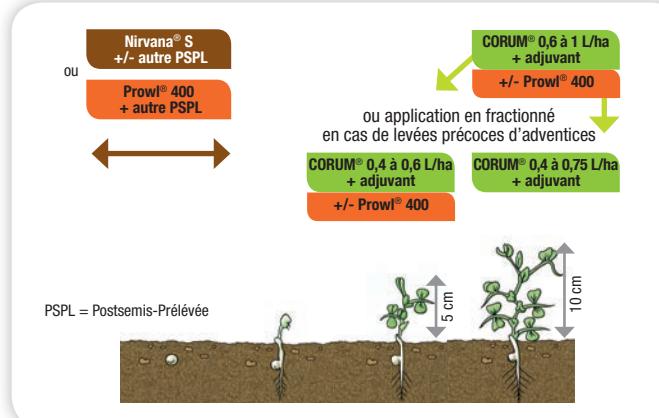
Un fractionnement doit être envisagé en situation de levées précoces et échelonnées d'adventices, notamment en cas d'absence d'application de pré-levée :

- Premier passage sur un pois de plus de 5 cm à la dose de 0,4 à 0,6 L/ha sur adventices peu développées.
- Deuxième passage à la dose de 0,4 à 0,75 L/ha : 8 à 10 jours après le premier passage selon la dynamique de croissance des adventices et le stade de la culture.

Ne pas dépasser la dose totale appliquée de 1,25 L/ha de CORUM®.

Pour étendre son spectre si besoin sur certaines adventices, CORUM® + adjuvant pourra être associé au cas par cas avec PROWL® 400.

Pour plus d'informations, nous consulter.



PROGRAMME RECOMMANDÉ : CORUM® + adjuvant est recommandé dans un programme de désherbage après une application de pré-levée.

Sélectivité sur haricots verts et pois de conserve :

Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, choix d'adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

Pour plus d'informations, nous consulter.

Se reporter aux « conditions générales d'utilisation » de ce document. Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur technique.

FEVEROLE D'HIVER ET DE PRINTEMPS

Peu de solutions sont disponibles pour désherber les féveroles. CORUM® est le 1^{er} herbicide anti-dicots de post-levée à large spectre disponible sur cette culture.



Recommendations

CORUM® s'applique à partir du stade 2 feuilles étalées des féveroles.

PROGRAMME 1 :

Appliquer un programme complet et polyvalent avec 1 application de pré-levée suivie d'1 application de post-levée

Dans les situations de fortes infestations, notamment en graminées et/ou de flores dicotylédones diversifiées et difficiles, mettre en œuvre un programme de désherbage :

- En pré-levée : une solution herbicide adaptée à la flore, appliquée en post-semis pré-levée telle que PROWL® 400* ou NIRVANA® S (à la dose de 3 L/ha maximum). Un partenaire herbicide à base d'aclonifen ou de clomazone pourra également être ajouté.
- En post-levée : CORUM® + adjuvant seul ou en mélange avec un partenaire herbicide tel que PROWL® 400* selon la flore présente.

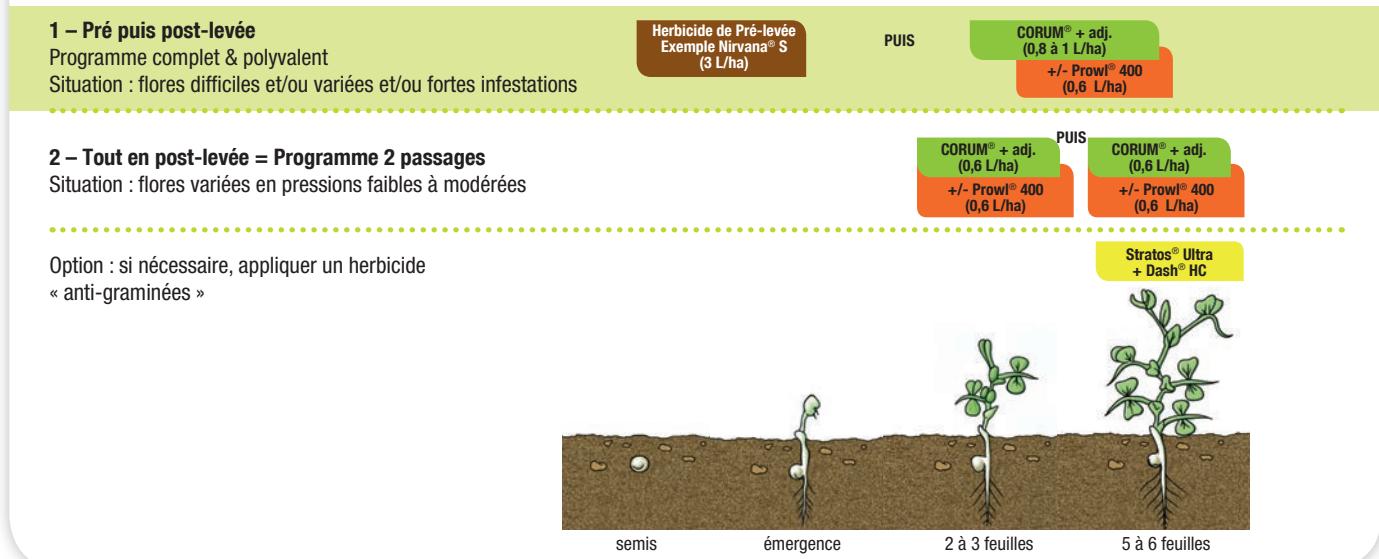
PROGRAMME 2 :

Appliquer un programme avec 2 applications en post-levée

Dans les situations de flores variées en pressions faibles à modérées, mettre en œuvre un programme en 2 passages à base de CORUM® + adjuvant seul ou en mélange avec PROWL® 400* selon la flore présente. La première intervention se fera tôt sur des adventices peu développées. Le renouvellement du traitement interviendra dans les 8 à 10 jours après la première application.

Veiller à respecter une dose totale maximale appliquée de CORUM® de 1,25 L/ha sur la culture.

CORUM® sur féverole : 2 solutions de désherbage



Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.

*PROWL® 400 utilisable sur féverole de printemps uniquement. Se reporter aux « conditions générales d'utilisation » de ce document.

CULTURES PORTE-GRAINE MINEURES

CORUM® s'utilise à la dose maximale de 1,25 L/ha en post-levée des « Cultures Porte-Graine Mineures » suivantes : **luzerne, sainfoin, trèfle violet, trèfle blanc et trèfle incarnat**.

CORUM® s'applique :

- sur jeunes cultures à l'implantation à partir du stade 2 feuilles (BBCH12 soit 1 feuille trifoliée).
- sur cultures déjà implantées, avant le stade 9 feuilles.

CORUM® s'utilise sur des adventices jeunes et peu développées en croissance active, du stade « cotylédons » jusqu'au stade 2-3 feuilles des dicotylédones adventices.

CORUM® s'applique en mélange avec un adjuvant pour bouillie herbicide et peut être complété avec un partenaire herbicide tel que PROWL® 400 selon la flore présente.

Sur jeunes cultures (moins d'un an), ne pas utiliser en programme avec NIRVANA® S.

Ces usages ont été obtenus dans le cadre de la procédure « Usages Mineurs ». En matière d'efficacité et de sélectivité pour tous les usages concernés, se référer systématiquement avant toute utilisation aux préconisations de la FNAMS. Nous mettons en garde l'utilisateur sur les risques éventuels de sensibilité variétale non encore répertoriés.

Des symptômes (nécroses, décolorations, tassements) peuvent apparaître suite à l'application de CORUM® + adjuvant en fonction des conditions climatiques, de l'état cultural et de l'interaction avec les autres produits utilisés dans le cadre du programme de désherbage. Le respect des conditions d'emploi de CORUM® (dose, adjuvant, stade, état de la culture) limitera l'impact sur le développement ultérieur de la culture.